

CONSEIL D'ECOLE
PROCES-VERBAL

REUNION du .Vendredi 22 octobre 2021

 maternelleECOLE élémentaire primaire

Adresser :

- 2 exemplaires à l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription

- 1 exemplaire au maire

	Nom	Fonction	Présent	Absent
Pour la municipalité				
Mr	Nigay	Mr le Maire	x	
Mme	Van boxstael	Adjointe	x	
Mr	Urcourt	Conseiller municipal		x
Pour les représentants de l'école				
Mme	Renard	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	Robache	Parent d'élève élu titulaire	X	
Mr	Huet	Parent d'élève élu titulaire	X	
Mme	Rousseau	Parent d'élève élu titulaire	X	
Mme	Wuart	Parent d'élève élu titulaire	X	
Mr	Alizar	Parent d'élève élu titulaire	X	
Mme	Spira	Parent d'élève élu titulaire	X	
Mme	Verbrugghe	Parent d'élève élu titulaire	X	
Mr	Quenet	Parent d'élève élu suppléant	X	
Pour l'école				
Mme	Schinkler	Enseignante PS	X	
Mme	Bongrand	Enseignante MS-GS	X	
Mme	Bekkaoui	Enseignante MS- GS et CP	X	
Mme	Leroy	Enseignante GS- CP	X	
Mme	Robache	Enseignante CP	X	
Mme	Lemaire	Enseignante CE1	X	
Mme	Symoën	Enseignante CE2	X	
Mme	Guérout	Enseignante CE2	X	
Mme	Guilbert	Enseignante CE2-CM1	X	
Mme	Tallon	Enseignante CM2	X	
Mme	Roussel	Atsem		x

Procès-verbal établi le .22 octobre 2021

Le président, directeur de l'école,

Nom : Mme Symoën

Le secrétaire de séance,

Nom : Mme Guilbert

TITRE ET DEVELOPPEMENT

- heure de début de séance : 18h30 - heure de fin de séance : 20h15 Secrétaire de séance : Mme Guilbert

Merci à tous d'être présents et d'être investis pour les élèves de cette école.

Aucune question des parents d'élèves.

Présentation des nouveaux membres du conseil d'école

Pour les parents élus titulaires, nous avons Mme Renard, Mme Robache, Mr Huet, Mme Rousseau, Mme Wiart, Mr Alizar, Mme Spira, Mme Verbrugghe et pour le parent élu suppléant, nous avons Mr Quenet
Pour les enseignants : Mme Schinkler, Mme Bongrand et Mme Bekkaoui, Mme Leroy, Mme Robache et Mme Bekkaoui, Mme Lemaire, Mme Anciaux (Symoën), Mme Guérout, Mme Guilbert et Mme Tallon.

Rappel des attributions du conseil d'école : le conseil d'école vote le règlement intérieur et établit le projet d'organisation de la semaine scolaire. Il peut donner son avis sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions concernant la vie de l'école. Les questions à rajouter doivent être données 3 jours avant le conseil sinon elles seront traitées au prochain conseil d'école.

Chacun des membres de droit dispose d'une voix en cas de vote. Les parents suppléants peuvent assister aux réunions MAIS ils n'ont droit de voter qu'en l'absence du parent titulaire: jamais plus de parents votants que de classes dans l'école.

C'est le directeur d'école qui préside le Conseil d'école et donc qui mène les débats, distribue la parole, organise le vote si besoin. C'est le directeur qui rédige le procès-verbal (compte-rendu) de la séance, qui le signe et qui le fait contre-signer après accord, par le secrétaire-adjoint qui aura été désigné en début de séance.

▪ **Présentation des résultats des élections des parents d'élèves**

Cette année, je remercie Mme Rousseau, Mr Huet et Mme Spira qui ont préparé le matériel de vote et étaient présents au dépouillement.

Nombre d'inscrits 281 ; Nombre de votants 150 ; Nombre de bulletins blancs ou nuls 16

Nombre de suffrages exprimés (S) 134 ; Taux de participation 53.38%. Résultats : Nombre de sièges à pourvoir (N) 8 ; Quotient (S/N) 16.75. Une participation identique à l'an passé.

▪ **Vote du règlement intérieur de l'école**

Lecture du règlement intérieur. Le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité. Pas de changement par rapport au précédent.

▪ **Organisation pédagogique de l'école**

PS	MS/GS	GS/CP	CP	CE1	CE2	CE2/CM1	CM2
26	17+8	18+6	21	23	25	9+17	22
	25	24				26	
Mme Schinkler	Mme Bongrand	Mme Leroy	Mme Robache Mme Bekkaoui	Mme Lemaire	Mme Anciaux Mme Guérout	Mme Guilbert	Mme Tallon

Mme Anciaux est déchargée le jeudi et un mardi sur 2 cette année. Une moyenne de 24 élèves, les effectifs ont descendu par rapport à l'an dernier.

Question de la mairie : Qu'en est-il des classes allégées ? Réponse de Mme ANciaux : Elles sont mises en place en ZEP.

Dans le nouveau protocole, il y a plusieurs niveaux.

Au niveau 1, nous pouvons faire accueil dans la cour de récréation. A partir du niveau 2, l'accueil se fait directement dans les classes.

Au niveau 1, les récréations peuvent reprendre comme avant.

A partir du niveau 3, les classes seront en récréation seules.

Nous rappelons aux parents qu'ils doivent prévoir un moyen de garde quand leur enfant est malade. Il est demandé aux parents ne pas mettre les enfants quand ils ont de la fièvre, vomissement ou maladie contagieuse. Un message sur l'Ent one en ce sens sera publié.

▪ Gestion des Atsems

La mairie emploie deux atsems. Mme Roussel (absente actuellement) est rattachée à la classe de Mme Schinkler.

Mme SIMONINI (qui doit arriver le 8 novembre) est rattachée à la classe de Mme Bongrand. Nous remercions le personnel de l'Illep d'avoir remplacé au pied levé les Atsems.

Au moins une des deux atsems remplaçantes sera présente jusqu'au retour de Mme Roussel.

Une femme de ménage a été embauchée pour compléter. Elle fera le ménage pendant les vacances. Deux stagiaires seront présentes du 8/11/21 au 07/01/2022. Leur maître de stage sera Mme SIMONINI.

• Actualisation du projet d'école

voir la carte mentale.

Pour l'embellissement de l'école, Mme Leroy répond à Mr le Maire, et propose de mettre des grandes jardinières devant les fenêtres de Mme Bongrand. Mme Van Boxstael demande combien il en faudrait ? Il en faudrait 5. La mairie se renseigne pour fabriquer les jardinières.

Pour le mur d'expression, il faut placer le tableau du préfabriqué sous le préaupour que les enfants puissent dessiner ou écrire.

Pour les outils communs, le cahier de liaison (qui est une pochette commune à toute l'école), l'ent one, et pour les élèves du CP au CM2 un porte-clé avec les mémos utiles qui évoluera au fil des niveaux.

▪ Présentation du matériel pédagogique utilisé dans les classes :

Au CP, la méthode de lecture est « Taoki » et en maths, c'est « Vivre les maths ».

Au CE1, les manuels utilisés sont « Outils pour les maths et Outils pour le français »

Au CE2: manuels utilisés sont « Outils pour les maths et Outils pour le français »

En CE2 : Vivre les maths et grammaire au jour le jour

CM1: En math : nouveaux outils pour les maths et grammaire au jour le jour

CM2 : en math, c'est « j'aime les maths »

En sciences : Questionner le monde au cycle 2, la mallette pédagogique « matière et énergie » pour toute l'école.

En espace et temps : espace / temps au cycle 2 des éditions SED et citadelle pour les CE2 de chez Hatier.

En géographie, Histoire et Education Morale et civique pour les CM1 et CM2: la collection Magellan. On essaye de renouveler les manuels car ils vieillissent.

▪ Consignes de sécurité à tenir en cas d'alerte Plan Particulier de Mise en Sureté

Une fiche récapitulative sera mise dans les cahiers de liaison: lecture de la fiche « les bons reflexes en cas d'accident majeur en cas d'alerte. »

Actuellement, le téléphone de l'école ne fonctionne toujours pas correctement c'est un problème de portabilité. De plus, seul le téléphone du bureau fonctionne mais ceux de maternelle ne fonctionnent pas du tout. Ce qui pose des problèmes de sécurité.

Durant cette année scolaire nous devons procéder à trois exercices dont un avant les vacances d'octobre.

Nous avons déjà effectué une alerte incendie qui doit être faite dans le premier mois qui suit la rentrée des classes et une alerte PPMS intrusion mais non scénarisée.

En cette période de crise sanitaire, les modalités de réalisation des exercices de sécurité sont à reconsidérer pour assurer le respect des grands principes du protocole sanitaire : respect des gestes barrière ; port du masque pour les adultes ; hygiène des mains ; nettoyage et aération des locaux.

Par conséquent, pour cette année, les exercices seront adaptés de la façon suivante :

Les exercices « Risques Majeurs » et « Attentat-Intrusion » ne seront pas joués par les élèves. En revanche, un exercice cadre qui rappelle les bons comportements sera proposé aux élèves : écoute du signal sonore, repérage des zones de rassemblement, attitude silencieuse, ...

Les exercices d'évacuation incendie seront joués par les élèves. Les flux d'élèves seront dirigés dans le même sens et n'occasionneront pas de croisement dans les couloirs. Les regroupements se feront en extérieur.

Attirez votre attention sur l'importance de ces exercices

5

▪ La charte de la laïcité

Lecture de la Charte. Une version enfant existe et des articles de cette charte seront étudiés dès le CE2. Encore plus importante cette année, une minute de silence a été fait vendredi 15 octobre dans les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 en hommage à Samuel Paty.

▪ Bilan des évaluations nationales au CP, au CE1 et au CE2

Les enseignantes ont fait passer les évaluations nationales de CP et de CE1 en français et en mathématiques. Les enseignants ont saisi les réponses des élèves sur une application sans les corriger. Les résultats ont été transmis aux parents.

Au CP, la résolution des problèmes et la frise des nombres toujours difficile car abstrait. La classe est assez homogène.

Pour les CE1, niveau très hétérogène en lecture surtout à voix haute et aussi la résolution de problèmes ainsi que la frise des nombres.

Les CE2 ont passé une évaluation de lecture fluence. On leur demandait de lire rapidement un texte. Les résultats sont très hétérogènes.

Une deuxième évaluation aura lieu en février au CP. Les parents demandent si le covid a eu un impact sur les résultats en Lecture ? Dans l'ensemble, non mais il a eu un impact sur le vivre ensemble.

▪ Les activités aquatiques

La classe de CM2 va à la piscine pendant le premier trimestre.

Les classes de CE1 et CE2 iront à la piscine au deuxième trimestre

Pas de piscine pour les CP cette année.

▪ Les langues vivantes

L'anglais est enseigné dans les classes élémentaires à partir du CP.

▪ Les activités pédagogiques complémentaires (APC)

Elles ont débuté au mois de septembre ; elles peuvent prendre différentes formes : une aide méthodologique, une aide pour pallier aux difficultés scolaires ou des projets. Elles ont lieu le soir de 16h30 à 17h30 pour les élémentaires et de 16h30 à 17h pour les maternelles. L'enseignant le propose à certains élèves en fonction de ses objectifs et les parents peuvent accepter ou refuser que leur enfant y participe. Ils en sont informés par le biais de la pochette de liaison. Mme la directrice n'assume pas d'APC.

▪ Bilan de la coopérative scolaire

2047.50 euros ont été récoltés à ce jour. C'est moins que l'an passé et moins que l'année d'avant. La coopérative a été utilisée pour l'achat de matériel de classe, l'animation Kapla et les événements (fêtes de Noël, fête des pères et mères). Les parents d'élèves nous expliquent que le manque de participation à la coopérative serait dû à un manque d'investissement des enseignantes pour la kermesse car l'équipe enseignante a dit lors d'un précédent conseil qu'il ne ferait plus la kermesse. Elle avait proposé d'en faire une mais pendant le temps scolaire afin que tous les enfants puissent bénéficier de ce temps de jeu.

▪ La bibliothèque

Nous pouvons actuellement l'utiliser. Mme Hauviller est présente le lundi matin pour nous accueillir. Les classes du CP au CM2 vont à la bibliothèque.

▪ Point sur les travaux réalisés et à venir

Pas de gros travaux faits cette année pendant les vacances d'été.

Le préfabriqué va être démolé pendant les vacances de la Toussaint. L'entrée de la maternelle ne va pas être modifiée. Le chemin sente du côté du terrain de pétanque sera élargi lors du commencement des travaux.

Nous demandons si les stores bannes sur le mur de la classe de Mme Bongrand peuvent être réparés ou changés.

▪ Les budgets

La mairie alloue à l'école 50 euros par élève.

Pour les photocopieurs :

Les photocopies et l'entretien du Hp sont pris en charge à 100% par la mairie soit 2350 euros.

L'entretien du Toshiba est pris à 50 % par la mairie et les autres 50% sur le budget alloué à l'école : 598 euros. Les photocopies faites sur le Toshiba sont payées intégralement avec le budget alloué à l'école soit cette année un peu moins de 150 euros.

- **Noël**

Le chocolat chaud aura lieu comme d'habitude en deux services comme d'habitude le vendredi 17 décembre 2021.

Pour la distribution des cadeaux, elle aura lieu dans la salle de motricité. Le sapin sera décoré et les cadeaux seront mis par les ATSEMS autour du sapin de 13h50 à 14h15 en les réunissant par classe, en premier la classe de Mme Leroy, ensuite celle de Mme Bongrand et pour finir la classe de Mme Schinkler. Les parents ne peuvent pas y assister. Les enseignantes proposent de les prendre en photo avec le Père Noël comme l'an passé.

La récré propose un spectacle le lundi 6 décembre. Le matin, les classes maternelles et les CP. L'après-midi pour les classes élémentaires.

La mairie offre un spectacle le mercredi 24 novembre de 14h à 16h aux élémentaires (du CP au CM2), cela revient à 19 euros par élèves.

- **Les dates des conseils d'école**

Vendredi 25 février et vendredi 17 juin à 18h00

- **Question parents d'élèves**

aucune